

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE DE SALANS 39700

L'an deux mille vingt-quatre le 24 octobre,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SMAGGHE, Maire.

Présents : Bailly-Maître Florian, Bôle Alexandre, Camburet Carine, Cheviet Ghislain, Coincenot Yves, Courtois Jennifer, Dupuis Adrien, Girardot Christiane, Garitan Marie-Françoise, Guillemain Annie, Hego Philippe, Smaghe Philippe.

Excusés : Chevallier Jérôme

Absents :

Secrétaire de séance : Guillemain Annie

Plan de financement réhabilitation logement communal (annule et remplace délibération 2024-024)

Dans le cadre de la réhabilitation d'un logement communal, le Conseil Municipal, après avoir oui Monsieur le Maire sur le sujet décide de solliciter l'Etat au titre de la DETR. Cette demande de subvention concerne la partie énergétique des travaux.

Le montage financier est le suivant :

Recettes prévisionnelles	HT	Dépenses	HT
Fonds propres	26 190,97 €	Rénovation logement communal	37 415.68 €
Subvention DETR 30 %	11 224,70 €	Total	37 415.68 €
Total	37 415.68 €		

Adopté à l'unanimité.

Plan de financement réhabilitation logement communal

Dans le cadre de la réhabilitation d'un logement communal, le Conseil Municipal, après avoir oui Monsieur le Maire sur le sujet décide de solliciter le Département.

Le montage financier est le suivant :

Recettes prévisionnelles	HT	Dépenses	HT
Fonds propres	65 002,88 €	Rénovation logement communal	92 860,35 €
Subvention 30 %	27 858,10 €	Total	92 860,35€
Total	92 860,35 €		

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches de demandes de subventions auprès des services du Département.

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Validation devis rénovation maison Chopard

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal, des différents devis reçus concernant la réhabilitation énergétique du logement communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de valider les devis suivants :

- Entreprise Coincenot Nicolas 39700 SALANS (menuiseries) pour un montant de 14 189,08 € HT
soit 14 969,48 € TTC

Adopté avec une abstention

- Entreprise Pascal Schmitt 39700 FRAISANS (isolation par l'extérieur) pour un montant de
18 865,30 € HT soit 19 902,89 € TTC

Adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces devis.

Validation devis définitif cuisine salle des fêtes

Le Conseil Municipal, après avoir ouï Monsieur le Maire valide le devis de l'entreprise Deliot Pro Occasions (25220 Thise) pour la rénovation de la cuisine de la salle des fêtes.

Le montant de ce devis s'élève à 16 910 € HT, soit 20 292 € TTC.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce devis.

Adopté à l'unanimité.

Destination coupes de bois 2024

Mr Yves Coincenot, 1^{er} Adjoint, présente les demandes de l'ONF sur les contrats d'approvisionnements.

Mr Coincenot explique la destination des bois vendus et les différents choix pour le bois de chauffage.

Adopté à l'unanimité.

Programmation conférence

Le Conseil Municipal, après avoir ouï Monsieur le Maire autorise la programmation d'une conférence par Mr Clade, universitaire et historien qui présentera cette conférence à la salle des fêtes de la commune.

Le montant de cette prestation s'élève à 150 €.

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Présentation Rapport sur le Prix la Qualité du Service Public de l'assainissement collectif et non collectif 2023

Monsieur le Maire présente sommairement le RPQS et indique que celui-ci est disponible sur le site de la commune.

Questions diverses

Point travaux

- la 1^{ère} partie d'effacement des réseaux rue de Roset a été effectuée par la société SPIE, la 2^{ème} phases consistera à implanter les nouveaux mats d'éclairage.
La 3^{ème} phase consistera à démanteler les poteaux existants et les câbles aériens.

- Les travaux de création d'un bassin d'orage, à l'initiative de la Communauté de Communes Jura Nord, à proximité du château sont en cours de réalisation.

Le Maire,
Philippe SMAGGHE

